



Bruxelles, le 19 septembre 2003

Communiqué de presse : **CONFERENCE POUR L'EMPLOI**

PREMIER COUAC ... LES CADRES SONT ABSENTS

Les cadres ne font-ils pas partie des forces vives du pays ?

La **Confédération nationale des Cadres (CNC)**, reconnue par la loi, est présente dans plus de la moitié des conseils d'entreprise où un collège cadres existe.

Ses représentants sont actifs dans les sociétés, là où se joue l'emploi. Ils participent aux restructurations des sociétés et parfois les préparent. Ils proposent à l'actionnaire la stratégie de l'entreprise ou tout le moins la mettent en œuvre.

Sur le plan économique et sociétal **les cadres sont les garants de l'emploi**.

Ils devront appliquer les recommandations de la Conférence pour l'Emploi.

Pourtant, malgré les demandes répétées de la CNC au Ministre du Travail et des Pensions, les cadres ne sont pas invités à la Conférence pour l'Emploi !

En limitant le concept de forces vives, le monde social en dénature la portée. Il rate une belle occasion de se renouveler, d'infléchir un dialogue décennal sclérosant, de quitter le donnant - donnant pour aller vers une politique volontariste de création d'emploi.

Pourquoi nier aux cadres le droit de s'exprimer ? Pourquoi leur refuser le droit d'observer les travaux ? **Ne sont-ils bons qu'à être «jetés»** par les partenaires sociaux traditionnels, renvoyés sans attention particulière comme chez Belgacom ?

Michel Baudoux
Président